



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement
au quotidien*

REUNION DU COMITE SYNDICAL

DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le Jeudi 17 Septembre 2020 à 17 heures 30', Salle Polyvalente à LEMPDES SUR ALLAGNON, le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est réuni sous la Vice-Présidence de Madame CHASSIN Nicole, avec l'ordre du jour suivant :

- Mise en place du Comité Syndical,
- Election du Président,
- Election des Vice-Présidents,
- Election du Bureau,
- Désignation des délégués au VALTOM (Syndicat pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés),
- Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.

Assistait à cette réunion, Monsieur Serge BATISSE, Directeur du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

I – MISE EN PLACE DU COMITE SYNDICAL

La séance était ouverte par Madame CHASSIN Nicole, ancienne Vice-Présidente du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE qui remerciait l'assistance pour leur présence.

Après l'appel du plus âgé des délégués présents dans la salle, ainsi que des deux plus jeunes (scrutateurs), Monsieur FEUNTEUN André, le doyen d'âge et Président de séance, installe le Comité Syndical.

Celui-ci est constitué de la façon suivante :

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), SPATOLA Vincent (CHAMBEZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), ROBERT Didier (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : ZAPPAROLI Brigitte (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), JESUS Pascal (CHANAIAT), DUNIS Michel (COHADE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), BRUDIEUX Julien (FONTANNES), BESSEYRE Nathalie (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), TEILHOL Michel (LAMOTHE), PIROUX Pascal (LAVAUDIEU), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), VALETTE Delphine (PAULHAC), VALEIX Cyrielle (SAINT BEAUZIRE), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BARTHOMEUF Céline (SAINT GERON), BONNATERRE Sébastien (SAINT ILPIZE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), FARGET Gaston (SAINT LAURENT CHABREUGES), HALFON André (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), RAVERDY Stéphane (ARLET), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), TESTUD Arnaud (CHANTEUGES), MENEGAZZO Jean-Paul (CHASSAGNES), VICARD Bernard (CHASTEL), GARNIER Michel (CHAVANCIAC LAFAYETTE), BUMB Aloïs (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), HAUDEGUAND Michel (DESGES), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), MARTIN Didier (JOSAT), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), BEAUD Gérard (LANGEAC), MARCET Jean-Michel

(LAVOUTE CHILHAC), FRAISSE Raymond (MAZERAT AUROUZE), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), TRIPARD Clélie (PEBRAC), FRIARD Jacques (PINOLS), CORDIER Pierre (PRADES), MARKUT Stanislas (SAINT ARCONS D'ALLIER), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BOUCARD Amandine (SAINTE MARGUERITE), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), VAISSADE Etienne (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), MOMPLOT Christine (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RIOU Loïc (BERGONNE), CHABAUD Daisy (BOUDES), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), MAISONNEUVE Alain (CHASSAGNE), CHAUVET Magalie (COLLANGES), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), SAIGNIE Marius (GIGNAT), PILLON Stéphane (ISSOIRE), BAGUR Cyrille (JUMEAUX), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), MARTEL Christophe (LE BREUIL SUR COUZE), DIRAND Lionel (LE BROC), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), LOUET Jeannick (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), DRUON Pascal (MEILHAUD), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), LAURENT Bruno (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), ROUX Bernard (PERRIER), SOUPIROT Michèle (PESLIERES), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), VALLON Thierry (SAINT ALYRE ES MONTAGNE), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), PAULMIER René (SAINT GERVAZY), SENEZE Lucie (SAINT HERENT), DIAS Aurore (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), RUBRECHT Philippe (SAINT QUENTIN SUR SAUXILLANGES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), DAMIENS Bertrand (SAUVAGNAT SAINTE MARTHE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), ROUBERTOU Didier (TERNANT LES EAUX), LIVET Bertrand (USSON), BERTINELLI Pascal (VALZ SOUS CHATEAUNEUF), AIGOYU Thierry (VARENNES SUR USSON), CROUZILLAT Irène (VICHEL),

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), SOLOIS Karine (BUSSEOL), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), CRUEIZE Pierre (LA SAUVETAT), PAGES Patrice (MANGLIEU), COL Alexandre (PIGNOLS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Étaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo : **AUZON COMMUNAUTE** : BONJEAN Gérard (AZERAT) – **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER) – **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : PAUTRE Emilie (LA CHAPELLE MARCOUSSE), SAUX Jonathan (LES PRADEAUX), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), BARP Frédéric (SAINT ETIENNE SUR USSON), VIGIER Martine (SUGERES), LAURENT Christelle (VILLENEUVE LEMBRON) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Soit 144 délégués présents et 9 représentés (ayant donné pouvoir), deux communes ne sont pas représentées (ESTEIL et SAINT BERAIN) suite à la non désignation de délégués à la date de la réunion.

Après la mise en place du Comité Syndical, conformément aux dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doyen d'âge, Monsieur FEUNTEUN André a procédé à l'appel des candidatures pour la Présidence et précise que le vote électronique a été validé par ce même Comité.

II – ELECTION DU PRESIDENT

Le doyen d'âge a appelé les candidats, qui se sont fait connaître :

- Monsieur ROUX Bernard (Agglo Pays d'Issoire), Perrier
- Monsieur RAVEL Pierre (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette.

Après un discours de présentation de chacun des candidats, il est procédé au vote :

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions : 1
nuls :0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	... 152
Majorité absolue :77

Monsieur RAVEL Pierre a obtenu 107 voix, soit **la majorité absolue au premier tour, il a été proclamé Président** et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

L'organe délibérant, au vu de l'Article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales a fixé, sur proposition du Président, le nombre de Vice-Président à 4.

III - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 1^{ère} Vice-Présidence, se sont fait connaître :

- Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle
- Monsieur PIROUX Pascal (Brioude Sud Auvergne), Lavaudieu.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Pierre RAVEL, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	..153
A déduire : abstentions :2
nuls :2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	149
Majorité absolue :75

Monsieur GIBELIN Pascal ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 95 voix, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 2^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- Madame FROMAGE Catherine (Mond' Arverne Communauté), Vic le Comte.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :17
nuls :10
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :126
Majorité absolue :64

Madame FROMAGE Catherine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 121 voix, a été proclamée 2^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 3^{ème} Vice-Présidence, s'est fait connaître :

- Monsieur FOURET Raymond (Auzon Communauté), Sainte Florine.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :23
nuls :9
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :121
Majorité absolue :61

Monsieur FOURET Raymond ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 118 voix, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Après appel à candidature pour la 4^{ème} Vice-Présidence, se sont fait connaître :

- Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac
- Monsieur BEAUD Gérard (Rives du Haut-Allier), Langeac.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :8
nuls :3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :142
Majorité absolue:72

Monsieur GARNIER Alain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, 89 voix, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

IV – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des 9 Membres du Bureau.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 1^{er} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur CATTIAUT Johan (Agglo Pays d'Issoire), Vichel

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :27
nuls :3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :123
Majorité absolue:62

A obtenu : 75 voix, et a été proclamé 1^{er} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 2^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Madame DUTHEIL Nathalie (Agglo Pays d'Issoire), St Yvoine

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :25
nuls :1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :127
Majorité relative au 3 ^{ème} tour.	

A obtenu : 76 voix, et a été proclamée 2^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installée.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 3^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur FANJUL José (Agglo Pays d'Issoire), St Remy de Chagnat

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :32
nuls :5
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :116
Majorité absolue :59

A obtenu : 112 voix, et a été proclamé 3^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 4^{ème} poste de Membre du Bureau :

- Monsieur LAURENT Bruno (Agglo Pays d'Issoire), Orbeil

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :40
nuls :7
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :106

Majorité absolue :54
A obtenu : 101 voix, et a été proclamé 4^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 5^{ème} poste de Membre du Bureau :
- Monsieur RYCKEBOER Christian (Agglo Pays d'Issoire), Brassac les Mines

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :33
 nuls :6
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :114
Majorité absolue:58
A obtenu : 106 voix, et a été proclamé 5^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 6^{ème} poste de Membre du Bureau :
- Monsieur NEGRE Guyaume (Auzon Communauté), Frugères les Mines

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :31
 nuls :9
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :113
Majorité absolue :57
A obtenu : 103 voix, et a été proclamé 6^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 7^{ème} poste de Membre du Bureau :
- Monsieur LIVET Bertrand (Agglo Pays d'Issoire), Usson

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :39
 nuls :5
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :109
Majorité absolue:55
A obtenu : 96 voix, et a été proclamé 7^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 8^{ème} poste de Membre du Bureau :
- Monsieur MARKUT Stanislas (Rives du Haut-Allier), St Arcons d'Allier

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :31
 nuls :5
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :117
Majorité absolue:59
A obtenu : 101 voix, et a été proclamé 8^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

Le vote a donné les résultats suivants pour le 9^{ème} poste de Membre du Bureau :
- Monsieur VICARD Bernard (Rives du Haut Allier), Chastel

Nombre de votants :153
A déduire : abstentions :34
 nuls :3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :116
Majorité absolue:59
A obtenu : 103 voix, et a été proclamé 9^{ème} Membre du Bureau et immédiatement installé.

De manière synthétique, le Bureau du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se présente donc de la façon suivante :

Président : Monsieur RAVEL Pierre (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette

1^{er} Vice-Président : Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle

2^{ème} Vice-Présidente : Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte

3^{ème} Vice-Président : Monsieur FOURET Raymond (Auzon Communauté), Sainte Florine

4^{ème} Vice-Président : Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac.

MEMBRES DU BUREAU :

- Monsieur CATTIAUT Johan (Agglo Pays d'Issoire), Vichel
- Madame DUTHEIL Nathalie (Agglo Pays d'Issoire), St Yvoine
- Monsieur FANJUL José (Agglo Pays d'Issoire), St Remy de Chagnat
- Monsieur LAURENT Bruno (Agglo Pays d'Issoire), Orbeil
- Monsieur RYCKEBOER Christian (Agglo Pays d'Issoire), Brassac les Mines
- Monsieur NEGRE Guyaume (Auzon Communauté), Frugères les Mines
- Monsieur LIVET Bertrand (Agglo Pays d'Issoire), Usson
- Monsieur MARKUT Stanislas (Rives du Haut Allier), St Arcons d'Allier
- Monsieur VICARD Bernard (Rives du Haut Allier), Chastel.

V – DESIGNATION DES DELEGUES AU VALTOM (Syndicat Départemental pour la Valorisation et le Traitement des Ordures Ménagères).

Monsieur le Président rappelle que suite au renouvellement du Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, nous devons désigner de nouveaux délégués au VALTOM.

Conformément aux statuts du VALTOM, ce nombre est fixé à quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants.

Après appel à candidature, l'Assemblée Générale du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a désigné les délégués suivants au VALTOM :

DELEGUES TITULAIRES :

- ➔ Monsieur RAVEL Pierre, Président (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette
- ➔ Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte
- ➔ Monsieur BEAUD Gérard (Rives du Haut-Allier), Langeac
- ➔ Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac.

DELEGUES SUPPLEANTS :

- ➔ Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle suppléant de Mr RAVEL Pierre
- ➔ Monsieur FOURET Raymond (Auzon Communauté), Sainte Florine, suppléant de Mme FROMAGE Catherine
- ➔ Monsieur BAYOL Jean-Pierre (Mond'Arverne Communauté), Laps, suppléant de Mr BEAUD Gérard
- ➔ Monsieur CUBIZOLLES Jean-Marc (Rives du Haut-Allier), Vals le Chastel, suppléant de Mr GARNIER Alain.

VI – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS.

Le Président proposait à l'Assemblée de maintenir les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.

Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale et que les Vice-Présidents sont quatre au lieu de trois, Monsieur RAVEL Pierre, Président du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, souhaite baisser son indemnité à un taux inférieur à 29.53 % (indice actuel) et de percevoir 24.99 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

Les Vice-Présidents ont également émis le souhait de voir baisser leur indemnité qui passerait de 11.81 % (indice actuel) à 10.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

Par conséquent, le montant versé aux élus reste identique au montant antérieur malgré l'ajout d'un Vice-Président.

Le Comité Syndical accepte la baisse des indemnités du Président et des Vice-Présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et clôturée par un vin d'honneur.